



G Mining Ventures Corp.

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de G Mining Ventures Corp.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de G Mining Ventures Corp. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de 14 mois close le 31 décembre 2021 conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de 14 mois close le 31 décembre 2021;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de 14 mois close le 31 décembre 2021;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de 14 mois close le 31 décembre 2021;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble ainsi qu'aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Reclassement des actifs de prospection et d'évaluation dans les immobilisations corporelles et biens miniers

Renvoi à la note 3, Principales méthodes comptables, à la note 4, Estimations comptables et jugements critiques, et à la note 5, Immobilisations corporelles et biens miniers, des états financiers consolidés.

La valeur comptable nette des actifs de prospection et d'évaluation reclassés aux immobilisations corporelles au 30 septembre 2022 s'élève à 73,5 M\$.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies, le bien est considéré comme une mine en développement et est classé dans les immobilisations corporelles. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés aux immobilisations corporelles.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer le caractère raisonnable des jugements portés par la direction dans l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales, en tenant compte i) des procès-verbaux du conseil d'administration; ii) des rapports techniques; iii) des permis délivrés par le gouvernement et iv) de la cohérence des jugements de la direction avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.
- Élaborer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation, une estimation ponctuelle indépendante de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation reclassés dans les immobilisations corporelles.

Question clé de l'audit

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet aurifère Tocantinzinho (le « projet ») étaient établies. Les actifs de prospection et d'évaluation connexes de 73,5 M\$ ont été soumis à un test de dépréciation immédiatement avant leur reclassement. Aux fins du test de dépréciation, la direction a utilisé la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur a été établie à partir de la capitalisation boursière de la Société au 30 septembre 2022, et la direction a conclu que la juste valeur diminuée des coûts de la vente était supérieure à la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été constatée avant le reclassement dans les immobilisations corporelles.

Nous avons considéré qu'il s'agissait d'une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des actifs de prospection et d'évaluation reclassé dans les immobilisations corporelles et du jugement que la direction a dû porter pour évaluer la faisabilité technique et la viabilité commerciale ainsi que pour déterminer la valeur recouvrable. De ce fait, nous avons dû déployer des efforts supplémentaires pour mettre en œuvre les procédures visant à tester la valeur recouvrable établie par la direction. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances dans le domaine de l'évaluation nous ont prêté assistance dans la mise en œuvre de nos procédures.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Tester les données sous-jacentes utilisées pour établir l'estimation ponctuelle indépendante.
- Comparer l'estimation ponctuelle indépendante avec l'estimation de la direction pour évaluer le caractère raisonnable de l'estimation de la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

[Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 28 avril 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128042

G Mining Ventures Corp.

TABLE DES MATIÈRES

Page

États financiers consolidés

États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat net et du résultat global	2
États consolidés des variations des capitaux propres	3
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5

G Mining Ventures Corp.

États consolidés de la situation financière (en dollars US)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 892 279 \$	57 503 632 \$
Créances	1 334 138	376 346
Charges payées d'avance et acomptes	402 367	3 105 393
	83 628 784	60 985 371
Actifs non courants		
Frais de financement différés (note 8)	3 664 722	-
Dépôts à long terme sur l'équipement (note 5)	14 911 772	-
Immobilisations corporelles et biens miniers (note 5)	151 953 920	1 296 161
Actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	-	57 949 060
Autres actifs non courants	2 438 781	-
	256 597 979 \$	120 230 592 \$
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	12 217 247 \$	2 555 610 \$
Obligation locative	32 035	48 000
	12 249 282	2 603 610
Passifs non courants		
Passif à long terme	356 973	-
Obligation locative	-	37 524
Provision pour réhabilitation (note 7)	967 692	-
Passif dérivé lié aux bons de souscription (note 8)	1 745 697	-
	3 070 362	37 524
Capitaux propres		
Capital-actions (note 10)	247 838 632	119 332 235
Réserve pour paiements fondés sur des actions (note 10)	2 248 228	901 192
Cumul des autres éléments du résultat global	(2 931 070)	1 336 070
Déficit	(5 877 455)	(3 980 039)
	241 278 335	117 589 458
	256 597 979 \$	120 230 592 \$

Engagements (note 16), événements postérieurs à la date de clôture (note 17)

Approuvé au nom du conseil d'administration :

« Elif Lévesque »

.....

Elif Lévesque, administratrice

« Jason Neal »

.....

Jason Neal, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021
(en dollars US, sauf pour le nombre d'actions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	14 mois clos le 31 décembre 2021
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	1 834 670 \$	1 423 726 \$
Honoraires des administrateurs	189 666	177 746
Rémunération fondée sur des actions	1 297 007	895 882
Honoraires professionnels	1 040 061	411 006
Frais de gestion	-	77 134
Loyers	44 187	7 705
Relations avec les investisseurs	349 257	73 394
Frais de bureau et frais généraux	425 110	250 499
Amortissement	74 438	13 111
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	298 793	-
Frais d'agent des transferts et de dépôt	128 048	57 491
	(5 681 237)	(3 387 694)
Autres produits		
Change	(1 463 955)	174 602
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(627 208)	-
Commissions d'attente	357 152	-
Intérêts créditeurs et autres	(2 049 810)	(273 058)
	3 783 821	98 456
Perte nette pour l'exercice/la période	(1 897 416)	(3 289 238)
Ajustement de conversion de devise	(4 267 140)	1 356 919
Perte globale nette pour l'exercice/la période	(6 164 556) \$	(1 932 319) \$
Perte de base et diluée par action	(0,01) \$	(0,02) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué	331 473 232	133 693 796

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US, sauf le nombre d'actions)

	Capital-actions		Réserve pour paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total
	Nombre d'actions	Montant				
Solde au 1^{er} novembre 2020	24 335 000	1 762 115 \$	42 345 \$	(20 849) \$	(690 801) \$	1 092 810 \$
Émissions d'actions	46 926 372	33 036 044	-	-	-	33 036 044
Émissions d'unités	159 424 042	88 576 464	-	-	-	88 576 464
Coûts d'émission d'unités	715 500	(4 696 572)	-	-	-	(4 696 572)
Options exercées	400 000	76 690	(30 412)	-	-	46 278
Bons de souscription exercés	4 010 000	577 494	(6 623)	-	-	570 871
Rémunération fondée sur des actions	-	-	895 882	-	-	895 882
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	1 356 919	-	1 356 919
Perte nette pour la période	-	-	-	-	(3 289 238)	(3 289 238)
Solde au 31 décembre 2021	235 810 914	119 332 235 \$	901 192 \$	1 336 070 \$	(3 980 039) \$	117 589 458 \$
Émissions d'actions	189 066 765	116 928 470	-	-	-	116 928 470
Coûts d'émission d'unités	-	(2 626 530)	-	-	-	(2 626 530)
Bons de souscription exercés	22 639 381	14 204 457	-	-	-	14 204 457
Rémunération fondée sur des actions	-	-	1 347 036	-	-	1 347 036
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	(4 267 140)	-	(4 267 140)
Perte nette pour l'exercice	-	-	-	-	(1 897 416)	(1 897 416)
Solde au 31 décembre 2022	447 517 060	247 838 632 \$	2 248 228 \$	(2 931 070) \$	(5 877 455) \$	241 278 335 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021
(en dollars US)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	14 mois clos le 31 décembre 2021
Activités d'exploitation		
Perte nette pour l'exercice/la période	(1 897 416) \$	(3 289 238) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	298 793	-
Amortissement	74 438	13 111
Rémunération fondée sur des actions	1 297 007	895 882
(Profit) perte de change latent	(1 587 669)	176 612
Commissions d'attente	357 152	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(648 685)	-
Provision pour réhabilitation au titre de la charge de désactualisation	9 561	-
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Créances	(997 333)	(340 145)
Charges payées d'avance et acomptes	(166 735)	(3 010 168)
Comptes créditeurs et charges à payer	2 063 749	1 007 962
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 197 138)	(4 545 984)
Activités d'investissement		
Dépôts à long terme pour équipement	(15 272 279)	-
Actifs à long terme	600 000	-
Ajouts d'immobilisations corporelles et de biens miniers	(66 216 535)	(56 150)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et de biens miniers	5 626	-
Dépenses de prospection et d'évaluation	(13 723 105)	(3 314 417)
Acquisition de BRM, déduction faite de la trésorerie acquise	-	(21 043 211)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(94 606 923)	(24 413 778)
Activités de financement		
Remboursement de l'obligation locative	(53 489)	(6 292)
Frais de financement différés	(1 090 412)	-
Produit de l'exercice des options et des bons de souscription	14 204 457	617 149
Unités et actions émises contre trésorerie	116 928 470	88 576 464
Coûts d'émission des unités et des actions	(2 626 530)	(4 696 572)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	127 362 496	84 490 749
Effets des variations du taux de change sur la trésorerie	(7 170 418)	1 104 506
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	24 388 647	56 635 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice/la période	57 503 632	868 139
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice/la période	81 892 279 \$	57 503 632 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1 NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

G Mining Ventures Corp. (la « Société ») est une entreprise en phase de mise en valeur constituée le 23 novembre 2017, en vertu des lois de la province de la Colombie-Britannique, au Canada, et prorogée en vertu des lois du Canada le 17 décembre 2020. Sa principale activité commerciale est l'acquisition, la prospection, l'évaluation et la mise en valeur de biens miniers. L'établissement commercial principal de la Société est situé au 7900, boulevard Taschereau Ouest, immeuble D, bureau 210, Brossard, Québec, Canada, J4X 1C2. Le bureau principal et le bureau des registres de la Société sont situés au 595, rue Burrard, Suite 2600, Three Bentall Centre, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V7X 1L3.

Les actions ordinaires de la Société sont négociées à la Bourse de croissance TSX (« **TSX-V** ») sous le symbole « **GMIN** », et sur le marché OTCQX sous le symbole « **GMINF** ».

Afin de poursuivre ses activités futures et de financer ses dépenses de mise en valeur, la Société, en plus des placements privés conclus au cours de l'exercice, qui sont décrits à la **note 10**, a conclu des engagements exécutoires à l'égard d'un montage financier pour la construction, relativement à la mise en valeur et à la construction du projet aurifère Tocantinzinho (le « **projet** »). Le montage financier comprend des placements privés (**note 10**), une entente d'achat de la production d'or, une facilité d'emprunt à terme garanti de premier rang et un financement pour l'équipement, dont les modalités figurent ci-après :

Entente d'achat de la production d'or – Franco-Nevada Corporation (« **FNV** »)

- o Dépôt : 250,0 M\$;
- o Livraisons : 12,5 % de la production aurifère du projet, ce pourcentage étant ramené à 7,5 % après la livraison de 300 000 onces;
- o Paiements continus : 20 % du prix au comptant de l'or au moment de la livraison;
- o Le prélèvement du dépôt est assujéti à certaines conditions habituelles.

Un premier prélèvement au titre de l'entente d'achat de la production d'or a été effectué après le 31 décembre 2022 (**note 17**).

Emprunt à terme garanti de premier rang – FNV

- o Montant de la facilité : 75,0 M\$ échéant dans six ans;
- o Période de disponibilité : facilité permettant des prélèvements multiples, disponible une fois que le dépôt a été entièrement prélevé, au gré de la Société, pour un maximum de 3,5 ans;
- o Commission d'attente de 1,0 % par an sur les montants non prélevés;
- o Taux d'intérêt : taux de financement au jour le jour garanti à terme de 3 mois majoré d'une marge de 5,75 % par année avant l'achèvement du projet, la marge étant ramenée à 4,75 % après l'achèvement;
- o Période de report des intérêts de deux ans;
- o Le principal, les intérêts courus et les frais courus sont remboursables à compter de décembre 2025 comme suit :
 - 10 versements trimestriels égaux correspondant à 7,5 % du solde impayé, pour un total de 75 %;
 - un versement égal à 25,0 % à la fin du calendrier d'amortissement.
- o Escompte à l'émission initiale : 2,0 % applicable aux montants prélevés.

1 NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

Dans le cadre du montage financier, le 22 décembre 2022, la Société a conclu une entente avec Caterpillar Financial Services Limited (« **CAT** »), qui met à la disposition de la Société jusqu'à 40 M\$ de financement pour l'équipement (le « **financement pour l'équipement** »), selon des conditions de crédit approuvées, pour la fourniture d'un parc minier primaire et auxiliaire et de machinerie de construction Caterpillar, dont les modalités sont résumées ci-après :

- o un montant maximal de 40 M\$;
- o des frais initiaux correspondant à 1 % du montant maximal;
- o une commission d'attente de 1,0 % par année sur les montants non prélevés;
- o une durée de 57 mois sur 19 versements exigibles tous les trimestres et 20 % du montant lié au matériel financé, payé à l'avance.

Un premier prélèvement sur le financement pour l'équipement a été effectué après le 31 décembre 2022 (**note 17**).

Dans la mesure où elle respecte les conditions préalables à l'entente d'achat de la production d'or, à l'emprunt à terme garanti de premier rang et au financement pour l'équipement, la Société prévoit que le produit sera suffisant pour financer ses besoins en capital jusqu'au début de la production commerciale du projet. Si la Société n'est pas en mesure de puiser dans ces facilités, ou si ces facilités sont insuffisantes pour terminer la construction et mettre la mine en service, la Société devra obtenir un financement supplémentaire.

2 BASE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« **IFRS** ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« **IASB** »). Les méthodes comptables suivies dans les présents états financiers consolidés sont conformes à celles de l'exercice précédent, à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice pour refléter les changements dans les activités et les modifications apportées aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration le 28 avril 2023.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, comme il est expliqué dans les principales méthodes comptables (**note 3**). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information sur les flux de trésorerie.

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars américains (« **\$ US** » ou « **\$** »). Le symbole « **\$ CA** » désigne le dollar canadien et le symbole « **\$ R** » désigne le réal brésilien.

2 BASE DE PRÉPARATION (suite)

Changement de fin d'exercice

Avec prise d'effet au cours de l'exercice 2021, la Société a changé la date de clôture de son exercice, qui est passée du 31 octobre au 31 décembre, afin d'harmoniser la date de clôture de l'exercice de la Société et de sa filiale située au Brésil, qui exerce ses activités selon une fin d'exercice calendaire. Par conséquent, les présents états financiers consolidés présentent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les résultats d'exploitation pour les 14 mois clos le 31 décembre 2021.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables ont été appliquées uniformément par la Société aux fins des présents états financiers consolidés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les parts de fonds liquides encaissables en tout temps sans pénalité.

Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de Brazauro Recursos Minerais S.A. (« BRM ») et de Ventures Streaming Corp. (« VSC »). La Société détient une participation respective de 99,99 % et de 100 % dans ces entités. Les transactions, les soldes et les profits ou pertes latents intragroupe sont éliminés à la consolidation. BRM et VSC sont des entités sur lesquelles la Société a la capacité d'exercer un contrôle. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité, et qu'il est en mesure d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. BRM et VSC sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société, et elles seraient déconsolidées à compter de la date où le contrôle cesse. Les méthodes comptables de BRM et de VSC sont conformes aux méthodes adoptées par la Société. L'emplacement géographique du projet, principal actif de BRM, est l'État de Para, au Brésil. VSC est située à la Barbade.

Conversion des monnaies étrangères

i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en \$ US, qui est différent de la monnaie fonctionnelle de la Société mère, qui est le \$ CA, et de celle de la filiale importante de la Société, BRM, qui est \$ R. Les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- a) Les actifs et les passifs de chaque état de la situation financière présenté sont convertis au cours de clôture à la date de cet état de la situation financière.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises étrangères (suite)

- b) Les produits et les charges de chaque état des résultats (des pertes) sont convertis aux taux de change moyens (à moins que cette moyenne ne soit pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des taux en vigueur, à la date des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date des transactions).
- c) Tous les écarts de change qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de conversion cumulés.

Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation, lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de l'établissement, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces opérations et de la conversion de fin de période sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques, à moins que ces actifs et ces passifs ne soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur.

Actifs de prospection et d'évaluation

- i) Coûts préalables à la prospection

Les coûts préalables à la prospection sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

- ii) Dépenses de prospection et d'évaluation

Une fois que le droit légal d'explorer un bien a été acquis, les coûts directement liés aux dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés et capitalisés, en plus des coûts d'acquisition. Ces dépenses directes comprennent des coûts comme les matériaux utilisés, les frais d'arpentage, les frais de forage, les paiements versés aux entrepreneurs et l'amortissement des immobilisations corporelles au cours de la phase de prospection. Les coûts non directement attribuables aux activités de prospection et d'évaluation, y compris les frais généraux d'administration, sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les coûts d'acquisition de biens miniers et les dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût. Lorsque des actions sont émises dans le cadre des coûts d'acquisition de biens miniers, elles sont évaluées au cours de clôture des actions à la date d'émission. Les paiements liés à un bien acquis en vertu d'une option ou d'un accord de coentreprise, lorsque les paiements sont effectués à la seule discrétion de la Société, sont comptabilisés au paiement.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies, le bien est considéré comme une mine en développement et est classé dans les « mines en construction ». Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés aux biens en développement.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions

i) Généralités

Les provisions sont comptabilisées si :

- a) la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

La charge liée à toute provision est présentée à l'état consolidé du résultat global, déduction faite de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est important, les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant qui reflète, le cas échéant, les risques propres au passif.

ii) Provision pour réhabilitation

Une obligation juridique ou implicite d'engager des frais de remise en état, de réhabilitation et d'environnement peut survenir lorsque des perturbations environnementales sont causées par la prospection, l'évaluation, la mise en valeur ou la production continue d'un bien minier. Les coûts découlant de la mise hors service d'une usine et d'autres travaux de préparation du site, actualisés à leur valeur actualisée nette, sont provisionnés et inscrits à l'actif au début de chaque projet à la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif, excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs ont déjà été ajustées. Le passif connexe est ajusté à chaque période pour tenir compte de la désactualisation et, au besoin, des variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché, du montant et du calendrier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation. La Société comptabilise également un montant correspondant à l'actif, lequel est amorti sur la durée de vie résiduelle de l'actif.

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont effectués annuellement, soit à chaque période de présentation de l'information financière. Les autres actifs non financiers font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, et au moins une fois l'an. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente, l'actif est déprécié en conséquence.

Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, le test de dépréciation est effectué sur l'unité génératrice de trésorerie de l'actif, soit le plus petit groupe d'actifs auquel l'actif appartient et pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle contrepasse des profits comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat global.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes, et qu'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, plutôt que de le vendre en résultat net.
- Ses modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. L'évaluation ultérieure des instruments financiers est fondée sur leur classement. Les actifs et les passifs financiers classés comme JVRN sont évalués à la juste valeur, les variations de ces justes valeurs étant comptabilisées en résultat net pour la période. Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les profits ou pertes latents étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'instrument financier est vendu, le profit ou la perte cumulé demeure dans le cumul des autres éléments du résultat global et n'est pas reclassé en résultat net.

Hiérarchie de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Entrées d'actifs ou de passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Biens miniers et actifs en construction

Les coûts incorporés, y compris certains coûts de mise en valeur et de construction, ne sont pas amortis avant que le bien minier connexe ait atteint un degré prédéterminé de capacité d'exploitation prévu par la direction. Ces coûts sont comptabilisés au poste « Immobilisations corporelles et biens miniers ». Les coûts engagés avant ce stade, y compris l'amortissement des immobilisations corporelles connexes, sont inscrits à l'actif, et le produit des ventes pour la période est porté en diminution des coûts incorporés. À l'achèvement de la construction, les biens miniers et les actifs en construction sont amortis selon la méthode des unités de production, qui est fondée sur les réserves minérales prouvées et probables estimatives et les ressources minérales comprises dans le plan actuel de la durée de vie de la mine. Le test de dépréciation est effectué de la même façon que pour les autres actifs non financiers. Au cours de la phase de production d'une mine, les coûts engagés relativement aux ajouts ou aux améliorations de biens miniers ou à la mise en valeur de réserves exploitables sont évalués afin de déterminer s'il est approprié de les inscrire à l'actif.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Frais de financement différés

Les frais payés pour obtenir un financement sont comptabilisés à titre de coûts de transaction lorsqu'il est probable qu'une partie ou la totalité de la dette, à laquelle les frais sont liés, sera prélevée. Les coûts de transaction sont différés jusqu'à ce que la facilité soit conclue et que des prélèvements soient effectués, auquel moment les frais de financement différés seront portés en diminution du produit de la facilité de crédit. S'il devient probable que la facilité de crédit ne sera pas conclue, les frais de financement différés seront passés en charges.

Passif dérivé lié aux bons de souscription

Le passif dérivé lié aux bons de souscription est un passif financier comptabilisé à la juste valeur. À la date d'émission, le passif lié aux bons de souscription a été évalué selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La juste valeur initiale des bons de souscription a également été comptabilisée dans les frais de financement différés.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui utilise des données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, d'où le classement au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif, y compris le prix d'achat ou les coûts de développement et de construction. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société, et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif qui a été remplacé est décomptabilisée au moment du remplacement.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire en répartissant le coût des immobilisations, après déduction de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité prévue des immobilisations corporelles, selon les périodes et les principales catégories suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5-10 ans
Véhicules	5-10 ans
Bâtiments, installations et équipements	10 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon le moins élevé des deux

Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des actifs sont passés en revue annuellement et ajustés au besoin.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif, et ils sont inclus dans les autres pertes (profits) à l'état consolidé du résultat net.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat, soit la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt à acquitter prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période, ajustés pour tenir compte des modifications de l'impôt à verser relativement aux exercices antérieurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différé et la charge ou le recouvrement d'impôt différé connexe sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales différées attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers, et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est comptabilisée en résultat net dans la période au cours de laquelle la modification est pratiquement en vigueur.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels l'actif pourra être imputé. Dans la mesure où la Société considère qu'il est improbable qu'un actif d'impôt différé soit recouvré, l'actif d'impôt différé est réduit. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, et que la Société a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôt exigibles sur la base du montant net.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme un droit d'utilisation (présenté dans les immobilisations corporelles dans l'état consolidé de la situation financière) et un passif correspondant est inscrit à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du contrat de location, selon la plus courte des deux. L'actif au titre de droits d'utilisation pour lequel la Société s'est engagée en vertu d'un contrat de location est amorti sur la durée du contrat de location. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite dans le bail. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, soit le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires en vue d'obtenir un actif de valeur semblable dans un environnement économique analogue comportant des modalités semblables. Les paiements associés aux contrats de location à court terme (12 mois et moins) et les contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charges dans le compte de résultat.

Capital-actions

Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui confèrent un intérêt résiduel dans l'actif net de la Société. Les instruments financiers émis par la Société sont classés dans les capitaux propres seulement dans la mesure où ils ne répondent pas à la définition d'un passif financier ou d'un actif financier. Les actions ordinaires, les options sur actions et les bons de souscription d'actions de la Société (autres que le passif dérivé lié aux bons de souscription) sont classés comme des instruments de capitaux propres.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Capital-actions (suite)

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en déduction du produit, après impôt.

La Société a adopté la méthode résiduelle pour l'évaluation des actions et des bons de souscription classés dans les capitaux propres, émis à titre d'unités de placement privé. Selon cette méthode, le produit est d'abord attribué au capital-actions en fonction de la juste valeur des actions ordinaires au moment où les unités sont évaluées, et toute valeur résiduelle est attribuée à la réserve au titre des bons de souscription.

La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur le cours acheteur de clôture à la date de l'annonce.

Bénéfice (perte) par action

La Société présente le bénéfice (la perte) de base par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le bénéfice (la perte) attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le bénéfice (la perte) dilué par action. Selon cette méthode, l'effet dilutif sur le résultat par action est calculé sur l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice d'options, de bons de souscription et d'instruments semblables. Il suppose que le produit de cet exercice serait utilisé pour acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période. Toutefois, le calcul de la perte diluée par action exclut l'incidence de diverses conversions et de l'exercice d'options et de bons de souscription qui auraient un effet anti dilutif.

Paiements fondés sur des actions

La Société octroie des options d'achat d'actions ordinaires de la Société à ses administrateurs, dirigeants, salariés et consultants. La juste valeur des paiements fondés sur des actions aux salariés est évaluée à la date d'attribution, au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits des salariés selon la méthode de l'acquisition graduelle des droits. La juste valeur des paiements fondés sur des actions pour les non-salariés est comptabilisée et évaluée à la date à laquelle les biens ou les services sont reçus en fonction de la juste valeur des biens ou des services reçus. S'il est établi que la juste valeur des biens et services reçus ne peut être évaluée de façon fiable, le paiement fondé sur des actions est évalué à la juste valeur des instruments de capitaux propres, émis au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Pour les salariés et les non-salariés, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est comptabilisée en charges ou en participations dans des biens miniers, avec une augmentation correspondante de la réserve au titre des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. La contrepartie reçue à l'exercice d'options sur actions est comptabilisée dans le capital-actions, et le paiement fondé sur des actions connexe dans la réserve au titre des paiements fondés sur des actions est transféré au capital-actions. Lorsque les modalités des options sont modifiées avant qu'elles ne soient acquises, l'augmentation de la juste valeur des options, évaluée immédiatement avant et après la modification, est également imputée au résultat net sur la période d'acquisition restante.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Modifications des normes comptables

i) Modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles*

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles* qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Les produits tirés d'éléments vendus avant que les immobilisations corporelles ne soient prêtes à être utilisées devront être comptabilisés dans l'état du résultat net, tout comme leurs coûts de production. La Société doit par conséquent faire la distinction entre les coûts associés à la production et aux éléments vendus avant que les immobilisations corporelles ne soient prêtes à être utilisées (produits de préproduction) et les coûts associés à la mise en service desdites immobilisations corporelles. Quant à la vente d'éléments qui ne font pas partie des activités ordinaires de la Société, les modifications exigent que la Société présente séparément les produits de vente et les coûts de production connexes dans l'état du résultat net et qu'elle précise les postes où ces produits et coûts sont compris dans l'état du résultat global. Ces modifications n'ont pas d'incidence à court terme sur les états financiers consolidés de la Société. Bien que ces modifications n'aient pas d'effets rétroactifs à l'adoption, toute vente future de produits et les coûts de vente connexes survenant avant que la production commerciale ne soit atteinte seront comptabilisés à l'état des résultats et du résultat global.

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La Société fait des estimations et pose des hypothèses à l'égard de l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués d'après l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. À l'avenir, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses.

L'incidence d'un changement d'estimation comptable est comptabilisée prospectivement en l'incluant dans le résultat global consolidé (la perte globale) de l'exercice, au cours duquel le changement a lieu, si le changement n'a d'incidence que sur cette période, ou de l'exercice au cours duquel le changement a lieu et des exercices ultérieurs, si le changement a une incidence sur les deux.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

L'information sur les jugements critiques, posés lors de l'application des méthodes comptables qui présentent le risque le plus important d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés dans les états financiers au cours du prochain exercice, est présentée ci-après.

i) Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Cette détermination exige beaucoup de jugement. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un test de dépréciation des actifs non financiers comprennent, sans s'y limiter, des tendances sectorielles ou économiques négatives importantes, y compris le prix de l'or, la diminution de la capitalisation boursière ou le report des dépenses d'investissement.

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

L'évaluation de la valeur recouvrable par la Société en ce qui concerne la valeur comptable des actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et peut différer de manière significative de la valeur recouvrable réelle. La valeur recouvrable est basée, en partie, sur certains facteurs qui peuvent être partiellement ou totalement hors du contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison de la valeur recouvrable estimée des actifs non financiers à leur valeur comptable.

Un test de dépréciation a été effectué au 30 septembre 2022 au moment de la transition des actifs de prospection et d'évaluation aux immobilisations corporelles et biens miniers, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée selon l'approche par le marché (**note 5**). La direction a dû faire preuve de discernement pour évaluer la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet.

ii) Impôt sur le résultat

L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat requiert beaucoup de jugement. La Société est soumise à l'impôt sur le résultat dans divers pays. La détermination de la charge d'impôt sur le résultat requiert beaucoup de jugement en raison de la complexité des lois, y compris celles du Brésil. Il existe de nombreuses transactions et calculs pour lesquels la détermination finale de l'impôt est incertaine dans le cours normal des activités. La Société comptabilise les passifs et les éventualités pour les problèmes de vérification fiscale anticipés, en fonction de sa compréhension actuelle des lois fiscales. En ce qui concerne les questions pour lesquelles il est probable qu'un ajustement sera apporté, la Société comptabilise sa meilleure estimation du passif d'impôt, y compris les intérêts et les pénalités connexes, dans la charge d'impôt exigible.

iii) Estimation des réserves de minerai et des ressources minérales

Les réserves de minerai sont des estimations de la quantité de minerai qui peut être extraite économiquement et légalement du projet. Les estimations des réserves de minerai et des ressources minérales sont fondées sur des renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées relativement aux données géologiques et techniques sur la taille, la profondeur, la forme et la teneur du corps minéralisé et aux techniques de production et aux taux de récupération appropriés. Une telle analyse nécessite des jugements géologiques complexes pour l'interprétation des données. L'estimation des réserves récupérables est fondée sur des facteurs tels que les estimations des taux de change, des prix des marchandises, des besoins futurs en capitaux et des coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et des jugements géologiques formulés pour estimer la taille et la teneur du corps minéralisé.

Les estimations et les rapports sur les réserves de minerai sont établis conformément aux principes énoncés dans le Règlement 43-101 sur les normes de divulgation pour les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») au Canada. Le Règlement 43-101 exige l'utilisation d'hypothèses raisonnables en matière d'investissement, notamment :

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

- a) les estimations de la production future, qui comprennent les réserves prouvées et probables, les estimations des ressources et les agrandissements prévus;
- b) les prix futurs attendus des matières premières, selon les prix actuels du marché et les prix à terme et selon l'évaluation par la Société du prix moyen à long terme;
- c) les coûts de production décaissés, les dépenses d'investissement et les obligations de réhabilitation futurs.

Par conséquent, la direction se fera une idée des prix de vente prévus, en fonction des tendances historiques des prix moyens à court et à long terme. Par exemple, si les prix actuels demeurent inférieurs aux moyennes historiques à long terme pendant une période prolongée, la direction peut supposer que des prix plus bas prévaudront dans l'avenir et, par conséquent, ces prix plus bas sont utilisés pour estimer les réserves en vertu du Règlement 43-101. Des hypothèses de prix moins élevées entraînent généralement des estimations de réserves moins élevées.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

Provision pour réhabilitation

Les coûts de remise en état futurs sont comptabilisés à la fin de chaque période selon la meilleure estimation de la direction des coûts décaissés non actualisés nécessaires aux activités de remise en état futures. Les changements d'estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle une estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de remise en état des lieux exige que la direction fasse des estimations des coûts futurs qui devront être engagés pour achever les travaux de remise en état des lieux nécessaires pour se conformer aux lois, aux règlements et aux obligations implicites en vigueur. Les estimations des coûts futurs de remise en état dépendent des coûts de main-d'œuvre, des incidences environnementales connues, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et des taux d'intérêt avant impôts qui reflètent une évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et du risque propre à l'obligation. La Société estime également le moment où les dépenses seront engagées, lequel est susceptible de changer en fonction de la poursuite de l'exploitation, des modifications apportées au plan de mine et des réserves minérales nouvellement découvertes.

Les coûts réels engagés peuvent différer de ces montants estimés. En outre, les modifications futures des lois et réglementations environnementales et l'intention de la Société pourraient accroître l'ampleur des travaux de remise en état et d'assainissement à réaliser par la Société. L'augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence importante sur les montants imputés aux activités d'exploitation au titre de la remise en état des lieux.

La Société évalue la provision pour réhabilitation à chaque date de clôture pour tenir compte des changements dans le montant estimé de l'obligation, de l'échéancier des flux de trésorerie futurs et des changements dans le taux d'actualisation.

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIER

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet étaient établies. La Société a donc reclassé les coûts inscrits à l'actif liés au projet depuis les actifs de prospection et d'évaluation vers les biens miniers et actifs en construction, dans les immobilisations corporelles et biens miniers. Les montants inscrits à l'actif liés au projet seront comptabilisés au coût jusqu'à ce que le projet ait atteint le stade de la production commerciale, qu'il soit vendu ou abandonné, ou que la direction ait identifié une dépréciation.

Les actifs de prospection et d'évaluation connexes ont été soumis à un test de dépréciation immédiatement avant leur reclassement hors des actifs de prospection et d'évaluation. Pour évaluer la dépréciation éventuelle du projet, la direction a utilisé la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur a été établie à partir de la capitalisation boursière de la Société au cours de la période visée par le test de dépréciation, et la direction a conclu que la juste valeur diminuée des coûts de la vente était supérieure à la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été constatée avant le reclassement dans les immobilisations corporelles et biens miniers.

Le 29 septembre 2022, la Société a conclu une entente pour exercer son droit de racheter 1,0 % de la redevance nette à la sortie de fonderie (« RNF ») totale de 2,5 % détenue à l'égard du projet, pour une contrepartie en trésorerie de 3 500 000 \$, ce qui se traduit par une RNF résiduelle de 1,5 %.

Au 31 décembre 2022, la Société avait payé d'avance un montant de 14 911 772 \$ pour l'achat d'immobilisations corporelles liées au projet. Le montant sera transféré dans les immobilisations corporelles et biens miniers une fois que les actifs auront été entièrement reçus.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US)

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERES (suite)

Période close le 31 décembre 2021							
Coût	Biens miniers \$	Actifs en construction \$	Mobilier et matériel de bureau \$	Véhicules \$	Bâtiments, installations et immobilisations corporelles \$	Actifs au titre de droits d'utilisation \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} novembre 2020	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de BRM	-	-	37 081	115 083	1 049 954	64 784	1 266 902
Entrées	-	-	49 844	-	14 306	-	64 150
Écart de conversion	-	-	3 063	7 583	27 263	2 630	40 539
Solde au 31 décembre 2021	-	-	89 988	122 666	1 091 523	67 414	1 371 591
Amortissement accumulé							
Solde au 1 ^{er} novembre 2020	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de BRM	-	-	-	-	-	-	-
Entrées	-	-	(42 009)	(15 047)	(1 546)	(7 494)	(66 096)
Écart de conversion	-	-	(1 834)	(2 685)	(4 067)	(748)	(9 334)
Solde au 31 décembre 2021	-	-	(43 843)	(17 732)	(5 613)	(8 242)	(75 430)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	-	-	46 145	104 934	1 085 910	59 172	1 296 161

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US)

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERES (suite)

Période close le 31 décembre 2022							
Coût	Biens miniers \$	Actifs en construction \$	Mobilier et matériel de bureau \$	Véhicules \$	Bâtiments, installations et immobilisations corporelles \$	Actifs au titre de droits d'utilisation \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	-	-	89 988	122 666	1 091 523	67 414	1 371 591
Entrées	4 599 588	67 198 808	173 573	627 807	-	-	72 599 776
Rachat de redevances	3 500 000	-	-	-	-	-	3 500 000
Cessions	-	-	-	(45 789)	-	-	(45 789)
Transfert	986 248	(18 143 195)	171 430	16 117 717	761 312	(1 054)	(107 542)
Transfert depuis les actifs de prospection et d'évaluation	63 459 191	10 039 814	-	-	-	-	73 499 005
Écart de conversion	782 807	478 756	(7 686)	273 712	37 575	2 414	1 567 578
Solde au 31 décembre 2022	73 327 834	59 574 183	427 305	17 096 113	1 890 410	68 774	152 384 619
Amortissement accumulé							
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	-	-	(43 843)	(17 732)	(5 613)	(8 242)	(75 430)
Entrées	-	-	(70 415)	(238 374)	(91 663)	(42 143)	(442 595)
Cessions	-	-	-	40 163	-	-	40 163
Transfert	-	-	-	-	107 542	-	107 542
Écart de conversion	-	-	(10 386)	(22 992)	(21 160)	(5 841)	(60 379)
Solde au 31 décembre 2022	-	-	(124 644)	(238 935)	(10 894)	(56 226)	(430 699)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	73 327 834	59 574 183	302 661	16 857 178	1 879 516	12 548	151 953 920

6 ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Projet Tocantinzinho

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 et avant l'établissement de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du projet, la Société a engagé des coûts de prospection et d'évaluation de 12 566 203 \$.

Les coûts inscrits à l'actif liés au projet au 30 septembre 2022, qui s'établissaient à 73 499 005 \$, ont été reclassés depuis les actifs de prospection et d'évaluation vers les biens miniers et actifs en construction, dans les immobilisations corporelles et biens miniers (**note 5**).

Acquisition de Brazauro Recursos Minerais S.A.

Le 27 octobre 2021 (la « **date de clôture** »), la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de BRM auprès d'Eldorado Gold Corporation (« **Eldorado** ») (l'« **acquisition** »). BRM est une société brésilienne de prospection et de développement détenant la propriété, les actifs et les droits liés au projet aurifère Tocantinzinho (le « **projet** »), situé dans le nord du Brésil.

À la date de clôture, la somme de 20 M\$ a été acquittée en trésorerie par la Société et la somme de 33 M\$ a été réglée par l'émission de 46 926 372 actions ordinaires de la Société à Eldorado. De plus, un paiement en trésorerie différé de 60 M\$ (la « **contrepartie différée** ») est payable, au gré de la Société, à tout moment entre la date de clôture et le premier anniversaire de la mise en production commerciale du projet. La Société peut, si elle le souhaite, reporter 50 % de la contrepartie différée pendant 12 mois, sous réserve du paiement d'une prime de 5 M\$ au deuxième anniversaire de la mise en production commerciale du projet (pour un paiement différé reporté totalisant alors 35 M\$). Les coûts de transaction se sont élevés à 1,5 M\$.

L'acquisition a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs assumés ne constituent pas une entreprise selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*.

Le prix d'achat total de 54,5 M\$ a été réparti entre les actifs acquis et les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur relative, à la date de clôture. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'achat a été calculé comme suit :

Contrepartie payée	\$
Émission de 46 926 372 actions ordinaires	33 036 044
Contrepartie en trésorerie	20 000 000
Coûts d'acquisition de la Société	1 464 613
	54 500 657
Actif net acquis	
Trésorerie	339 817
Autres actifs circulants	68 498
Biens immobiliers et équipement	1 266 901
Actifs de prospection et d'évaluation	53 248 070
Créditeurs et charges à payer	(330 813)
Obligation locative (court et long terme)	(91 816)
	54 500 657

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021
(en dollars US)

6 ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Acquisition de Brazauro Recursos Minerais S.A. (suite)

La contrepartie différée est considérée comme une contrepartie éventuelle pour l'acquisition d'actifs non courants, et sera comptabilisée à titre de contrepartie additionnelle versée si la condition est remplie, à savoir que le projet atteint le stade de la production opérationnelle.

Le 23 novembre 2021, la Société a versé la somme de 2 M\$ et exercé son droit de racheter 1,0 % de la redevance privée totale de 3,5 % sur le rendement net à la sortie de la fonderie (« RNF ») détenue dans le projet, ce qui a donné lieu à une redevance RNF de 2,5 %.

Projet du lac Cameron

Le 1^{er} juin 2018, la Société a signé une convention d'acquisition de biens miniers visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans des concessions minières situées dans la région du lac Cameron, au Québec. Au 31 décembre 2022, des indices potentiels de dépréciation ont été décelés relativement au projet du lac Cameron. Par conséquent, la valeur comptable de 298 793 \$ du bien a été entièrement dépréciée. Un résumé des dépenses de prospection et d'évaluation pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021 se présente comme suit :

	Projet Tocantinzinho \$	Projet du lac Cameron \$	Total \$
Solde au 1^{er} novembre 2020	-	240 637	240 637
Coûts d'acquisition			
Acquisition	53 248 070	-	53 248 070
Rachat de redevances	2 000 000	-	2 000 000
Coûts d'acquisition totaux	55 248 070	-	55 248 070
Coûts de prospection du bien			
Coûts de prospection et d'évaluation	2 438 410	53 425	2 491 835
Crédits d'impôt miniers	-	(49 872)	(49 872)
Coûts totaux de prospection du bien	2 438 410	3 553	2 441 963
Change	4 830	13 560	18 390
Solde au 31 décembre 2021	57 691 310	257 750	57 949 060
Coûts de prospection du bien			
Coûts de prospection et d'évaluation	12 566 203	38 646	12 604 849
Coûts totaux de prospection du bien	12 566 203	38 646	12 604 849
Transfert vers les immobilisations corporelles et les biens miniers	(73 499 005)	-	(73 499 005)
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	-	(298 793)	(298 793)
Change	3 241 492	2 397	3 243 889
Solde au 31 décembre 2022	-	-	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021
(en dollars US)

7 PROVISION POUR RÉHABILITATION

La provision pour remise en état de la Société concerne la réhabilitation du projet. La provision pour réhabilitation a été calculée en fonction du total des coûts de réhabilitation estimatifs, qui sont établis en fonction du niveau d'activité futur prévu et des coûts liés à la mise hors service du projet et à la remise en état du bien. Au 31 décembre 2022, la provision est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs au moyen d'un taux d'actualisation de 12,6 %, d'un taux d'inflation de 6,1 % et d'un calendrier d'environ 12 ans à compter de la date de clôture, en fonction de la durée de vie de la mine, qui comprend la période de construction. Le passif estimatif au titre des coûts de remise en état des lieux, non actualisé et ajusté en fonction de l'inflation, est d'environ 3,7 M\$ (néant en 2021). La totalité de la provision est classée et présentée à titre de passif non courant.

Le tableau suivant présente l'évolution de la provision pour réhabilitation :

	Projet Tocantinzinho \$
Solde au 1^{er} janvier 2022	-
Obligation initiale	958 200
Charge de désactualisation	9 561
Change	(69)
Solde au 31 décembre 2022	967 692

8 PASSIF DÉRIVÉ LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION ET COÛTS DE TRANSACTION DIFFÉRÉS

Par suite des financements décrits dans la note 1, la Société a engagé des coûts de financement de 3 664 722 \$, qui ont été comptabilisés à titre de frais de financement différés. Ces coûts, dont une tranche de 1 090 412 \$ a été payée en trésorerie, sont directement attribuables aux opérations liées à la dette, qui auraient été autrement évitées, et seront portés en diminution du produit au prorata si la Société devait prélever les fonds.

Le 22 juillet 2022, aux termes de l'emprunt à terme garanti de premier rang, la Société a émis 11,5 millions de bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription »). Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société au prix d'exercice de 1,90 \$ CA l'action ordinaire, jusqu'au 21 juillet 2027. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération du terme selon laquelle si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX-V est de 3,00 \$ CA ou plus pendant une période de dix (10) jours de bourse consécutifs, la Société a le droit d'accélérer la date d'échéance des bons de souscription à 30 jours à compter de la date de remise, par la Société, d'un avis au porteur annonçant que la période d'exercice a été accélérée. Les bons de souscription sont assortis d'un mécanisme d'exercice sans décaissement qui permet au porteur d'éviter que sa participation ne dépasse 9,9 % des actions ordinaires de la Société en circulation au moment de l'exercice.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US)

8 PASSIF DÉRIVÉ LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION ET COÛTS DE TRANSACTION DIFFÉRÉS (suite)

Conformément à IAS 32, lorsqu'un contrat visant l'émission d'un nombre variable d'actions ne satisfait pas à la définition de capitaux propres, il doit être classé comme un passif dérivé et évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global à la fin de chaque période. Le passif dérivé sera ultérieurement converti en capitaux propres (actions ordinaires) de la Société lorsque les bons de souscription seront exercés ou éteints à l'expiration des bons de souscription en cours, et n'entraînera pas de sortie de fonds par la Société.

Immédiatement avant l'exercice, les bons de souscription seront réévalués à leur juste valeur estimative. La valeur des bons de souscription lors de la comptabilisation initiale a été comptabilisée dans les coûts de transaction différés décrits ci-dessus.

	Passif dérivé lié aux bons de souscription \$
Solde au 1^{er} janvier 2022	-
Comptabilisation initiale du passif lié aux bons de souscription	2 525 450
Variation de la juste valeur du passif dérivé lié aux bons de souscription	(648 685)
Change	(131 068)
Solde au 31 décembre 2022	1 745 697

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur du passif dérivé lié aux bons de souscription au 31 décembre 2022 :

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Au 22 juillet 2022 (date de commencement)
Nombre de bons de souscription	11 500 000	11 500 000
Durée de vie prévue (années)	4,6	5
Taux d'intérêt sans risque	3,41 %	2,86 %
Volatilité prévue	64 %	64 %
Cours de l'action à la date d'évaluation	0,69 \$ CA	0,80 \$ CA
Prix d'exercice	1,90 \$ CA	1,90 \$ CA
Juste valeur moyenne pondérée par bon de souscription	0,15 \$	0,15 \$

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US)

9 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et l'équipe de la haute direction. La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants, en contrepartie de leurs services, est incluse dans les montants présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global, et se présente comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2022	14 mois clos le 31 décembre 2021
	\$	\$
Salaires, primes et avantages	1 582 748	1 423 726
Frais de gestion	-	77 134
Rémunération des administrateurs	178 666	177 746
Rémunération fondée sur des actions	1 297 007	895 882
	3 058 421	2 574 488

Les principaux dirigeants sont soumis à des contrats d'emploi qui prévoient des versements en cas de cessation d'emploi sans motif sérieux, ou à la suite d'un changement de contrôle prévoyant le versement de deux fois le salaire de base et les primes, et certaines clauses d'acquisition anticipée des options.

Au cours des 14 mois clos le 31 décembre 2021, la Société a conclu une entente-cadre de services et de coopération (« **ECSC** ») avec G Services Miniers Inc. (« **GMS** »), une partie liée avec un dirigeant commun (qui est également administrateur) et un administrateur commun, afin de formaliser la relation d'affaires en vertu de laquelle la Société aura accès à une vaste gamme de services à fournir par GMS au besoin, et dans des conditions de pleine concurrence.

L'ECSC vise à aider la Société à évaluer, développer, construire, mettre en service et éventuellement exploiter un ou plusieurs projets miniers qu'elle envisage d'acquérir. L'ECSC prévoit également une gouvernance appropriée en ce qui concerne les transactions entre parties liées.

Le conseil a également adopté, le 26 janvier 2021, des lignes directrices officielles concernant la relation d'affaires et le processus d'approbation de l'ECSC entre GMS et la Société. Ces lignes directrices confirment que le conseil a mandaté le comité d'audit et des risques pour superviser les questions relatives à la performance de l'ECSC par la Société et la relation d'affaires de la Société avec GMS afin de traiter de manière appropriée tout conflit d'intérêts réel ou perçu, ou potentiel, les conflits d'intérêts et les risques pouvant découler d'une telle relation, en vue de s'assurer que i) la Société adhère à tous égards à des pratiques de gouvernance appropriées en ce qui concerne l'ECSC, et que ii) la Société se conforme en tout temps aux lois applicables, y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables et les règles et les politiques de la TSX-V.

Dans le cadre de l'ECSC, la Société a signé un contrat de services de base avec GMS (principalement du soutien aux activités de vérification diligente, des travaux de prospection et diverses évaluations et revues techniques). De plus, également dans le cadre de l'ECSC, la Société a signé un contrat de services d'ingénierie et de développement de projet pour le projet (le « **contrat TZ** »). La clôture du contrat a eu lieu en janvier 2022.

9 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

De plus, toujours dans le cadre de l'ECSC, le 27 janvier 2022, la Société a conclu un contrat de gestion de services d'ingénierie détaillée et de construction avec GMS à l'égard du projet (le « **contrat TZ-2** »).

En vertu du contrat de service de base, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des frais de consultation nets de 437 089 \$ ont été facturés par GMS (401 139 \$ pour les 14 mois clos le 31 décembre 2021) relativement à la diligence raisonnable, au soutien administratif et aux frais de bureau.

En vertu du contrat TZ, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 423 464 \$ a été facturé par GMS (1 714 882 \$ pour les 14 mois clos le 31 décembre 2021) concernant la mise à jour de l'étude de faisabilité et l'ingénierie de base.

Dans le cadre du contrat TZ-2, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des honoraires de consultation de 7 132 551 \$ ont été facturés par GMS (néant pour les 14 mois clos le 31 décembre 2021) concernant l'ingénierie détaillée et la gestion de projets de construction.

Le montant net des soldes à verser à GMS au 31 décembre 2022 était de 1 953 321 \$ (1 162 146 \$ au 31 décembre 2021).

10 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote sans valeur nominale.

Émis et en circulation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

La Société a reçu un montant de 14 204 457 \$ en trésorerie à l'exercice de 22 639 381 bons de souscription d'actions ordinaires, dont le prix d'exercice était de 0,63 \$ (0,80 \$ CA).

Le 22 juillet 2022, la Société a émis 160 062 500 actions ordinaires au prix de 0,62 \$ (0,80 \$ CA) chacune, pour un produit brut de 99 302 055 \$, à la suite de la première tranche de son financement par placement privé sans intermédiaire.

Le 9 septembre 2022, la Société a émis 29 004 265 actions ordinaires au prix de 0,61 \$ (0,80 \$ CA) chacune, pour un produit brut de 17 626 415 \$, à la suite de la deuxième tranche de son financement par placement privé sans intermédiaire.

La Société a engagé des frais d'émission d'actions de 2 626 530 \$ relativement aux deux tranches mentionnées ci-dessus.

Au cours des 14 mois clos le 31 décembre 2021

Le 25 novembre 2020, la Société a émis 73 860 000 unités au prix de 0,38 \$ (0,50 \$ CA) l'unité pour un produit brut de 28 401 138 \$ par la clôture d'un placement privé avec courtier. Chaque unité était composée d'une (1) action ordinaire et d'un demi (1/2) bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,80 \$ CA pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle, et aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

Le 15 décembre 2020, la Société a émis 11 340 000 unités au prix de 0,39 \$ (0,50 \$ CA) l'unité, pour un produit brut de 4 438 356 \$, dans le cadre d'un placement privé sans courtier auprès d'une société contrôlée par la famille d'un administrateur et d'un dirigeant. Ces unités ont les mêmes caractéristiques que celles décrites ci-dessus. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle, et aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

Le 15 septembre 2021, la Société a réalisé un placement privé par voie de prise ferme (le « **placement** ») d'unités (les « unités ») auprès d'un syndicat de preneurs fermes. Dans le cadre du placement, la Société a émis un total de 74 224 042 unités au prix de 0,75 \$ (0,95 \$ CA) l'unité pour un produit brut total de 55 736 970 \$, y compris l'exercice par les preneurs fermes de l'option de surallocation leur permettant d'acheter 524 042 unités supplémentaires au prix de 0,75 \$ (0,95 \$ CA) l'unité.

Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire émise à même le capital de la Société (chacune étant une « **action ordinaire** ») et d'un demi (1/2) bon de souscription d'actions ordinaires (chaque bon de souscription entier étant un « **bon de souscription 2021** »). Chaque bon de souscription 2021 permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire en tout temps jusqu'au 15 septembre 2024, au prix d'exercice de 1,90 \$ CA. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle, et aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021
(en dollars US)

10 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Émis et en circulation (suite)

Au cours des 14 mois clos le 31 décembre 2021 (suite)

La Société a engagé des frais d'émission d'unités de 5 233 862 \$ pour ces trois placements privés, dont une tranche de 537 290 \$ a été réglée par l'émission de 715 500 unités à l'un des preneurs fermes.

La Société a reçu 570 871 \$ en trésorerie à la suite de l'exercice de 4 010 000 bons de souscription d'actions ordinaires, et 46 278 \$ du fait de l'exercice de 400 000 options sur actions. La valeur marchande des actions ordinaires de la Société était de 0,99 \$ (1,29 \$ CA) au moment de l'exercice des options d'achat d'actions.

Bons de souscription

Les transactions de bons de souscription et le nombre de bons de souscription en circulation se résument comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2022		14 mois clos le 31 décembre 2021	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de la période	80 044 770	1,31 \$ CA	3 985 000	0,18 \$ CA
Émis ¹⁾	11 500 000	1,90 \$ CA	80 069 770	1,31 \$ CA
Exercés	(22 639 381)	0,80 \$ CA	(4 010 000)	0,18 \$ CA
Échus	(19 935 619)	0,80 \$ CA	-	-
En circulation à la fin de la période	48 969 770	1,90 \$ CA	80 044 770	1,31 \$ CA

Les bons de souscription suivants sont en circulation et exerçables :

Date d'échéance	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée en années	Prix d'exercice	Nombre en circulation et exerçables
15 septembre 2024	1,71	1,90 \$ CA	37 469 770
22 juillet 2027	4,56	1,90 \$ CA	11 500 000 ¹⁾
	2,38		48 969 770

¹⁾ Se reporter à la **note 8** pour de l'information supplémentaire sur les 11,5 millions de bons de souscription de émis en 2022.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021
(en dollars US)

10 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Options sur actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (appelé « régime glissant » en vertu des politiques de la Bourse de croissance TSX) pour octroyer des options d'achat d'actions incitatives aux administrateurs, dirigeants, salariés et consultants (ci-après, le « régime »). En vertu du régime, le nombre total d'actions ordinaires pouvant faire l'objet d'options, à tout moment, ne peut excéder 10 % des actions ordinaires émises de la Société à cette date, compte tenu de tout autre mécanisme de rémunération en actions. Les options attribuées ne pourront excéder une durée de 10 ans et expireront un an après la date du décès du titulaire ou, le cas échéant, la date de cessation des fonctions (hors résiliation pour cause). Aux termes du régime, toutes les options sont acquises au moment de leur attribution, à moins que le conseil d'administration n'en décide autrement; les options attribuées aux salariés ou aux consultants qui participent aux relations avec les investisseurs sont acquises sur une période minimale de douze mois, et au plus 25 % des options sont acquises au cours de toute période de trois mois.

Les opérations sur options d'achat d'actions et le nombre d'options d'achat d'actions en circulation se résument comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2022		14 mois clos le 31 décembre 2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	4 755 766	1,44 \$ CA	400 000	0,15 \$ CA
Émis	4 159 448	0,81 \$ CA	4 801 930	1,43 \$ CA
Exercées	-	-	(400 000)	0,15 \$ CA
Perdues par renonciation	-	-	(46 164)	1,02 \$ CA
Expirées	(92 326)	1,02 \$ CA	-	-
En circulation à la clôture de la période	8 822 888	1,14 \$ CA	4 755 766	1,44 \$ CA

Les options d'achat d'actions suivantes étaient en cours et exerçables au 31 décembre 2022 :

Date d'échéance	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée en années	Prix d'exercice	Nombre	
			En circulation	Exerçable
26 janvier 2026	3,07	1,02 \$ CA	2 146 540	992 493
2 avril 2026	3,25	0,90 \$ CA	516 900	172 300
4 janvier 2027	4,01	0,83 \$ CA	3 194 268	334 362
13 mai 2027	4,37	0,71 \$ CA	289 083	-
8 septembre 2027	4,69	0,77 \$ CA	474 210	57 480
28 novembre 2027	4,91	0,66 \$ CA	201 887	67 296
26 janvier 2031	8,08	2,04 \$ CA	2 000 000	-
En circulation à la clôture de la période	4,73	1,14 \$ CA	8 822 888	1 623 931

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021
(en dollars US)

10 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Options sur actions (suite)

La Société utilise la méthode de la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour comptabiliser les options sur actions attribuées. Par conséquent, une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux options de 1 347 036 \$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (895 882 \$ pour les 14 mois clos le 31 décembre 2021).

La juste valeur de chaque option d'achat d'actions attribuée a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre 2022	14 mois clos le 31 décembre 2021
Nombre d'options	4 159 448	4 801 930
Durée de vie prévue (années)	5	7,08
Taux d'intérêt sans risque	1,58 %	0,64 %
Volatilité prévue	64 %	64 %
Rendement du dividende	0,0 %	0,0 %
Cours de l'action à la date d'attribution	0,81 \$ CA	1,01 \$ CA
Prix d'exercice	0,81 \$ CA	1,43 \$ CA
Juste valeur moyenne pondérée par option	0,32 \$	0,44 \$

La Société a déterminé la volatilité prévue en comparant des sociétés comparables à la Société.

11 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers sont des ententes entre deux parties qui donnent lieu à des promesses de paiement ou de réception de trésorerie ou d'instruments de capitaux propres. La Société classe ses instruments financiers comme suit : les équivalents de trésorerie et le passif dérivé sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; la trésorerie, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, comme étant au coût amorti. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les seuls instruments financiers de la Société évalués à la juste valeur sont les équivalents de trésorerie totalisant 42 168 222 \$ et le passif dérivé lié aux bons de souscription totalisant 1 745 697 \$, dans les deux cas au 31 décembre 2022, qui sont classés respectivement au niveau 1 et au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

La juste valeur du passif lié aux bons de souscription, qui est classé au niveau 3, a été établie selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une hausse ou une baisse de 10 % de la volatilité prévue utilisée dans le modèle aurait entraîné respectivement une augmentation de 333 390 \$ et une diminution de 328 040 \$ de la juste valeur des bons de souscription au 31 décembre 2022.

11 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Exposition au risque lié aux instruments financiers

La Société est exposée à divers degrés de risques liés aux instruments financiers. Le conseil approuve et surveille les processus de gestion des risques.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie en plaçant cette trésorerie dans de grandes institutions financières canadiennes et brésiliennes. La Société a un risque de crédit minimal. L'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2022 est liée à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de 81 892 279 \$ (57 503 632 \$ en 2021). Les débiteurs de 1 334 138 \$ (376 346 \$ en 2021) sont liés aux taxes de vente à recevoir au Canada.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. L'approche de la Société en gestion des liquidités consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle dispose toujours de fonds suffisants pour faire face à ses obligations à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, sans subir de pertes inacceptables ni risquer d'entacher sa réputation. Les passifs financiers contractuels de la Société au 31 décembre 2022 s'élevaient à 12 249 282 \$ (2 603 610 \$ en 2021). La majeure partie des passifs présentés à titre de créanciers sont exigibles dans les 30 jours suivant la date de clôture. L'échéance contractuelle du passif à long terme de la Société est de plus d'un an. Le passif dérivé lié aux bons de souscription n'entraîne pas de risque de liquidité (**note 8**).

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations des prix du marché, comme les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur le résultat de la Société ou sur la valeur de ses avoirs en instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché selon des paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux du marché. La Société détient son encaisse dans des comptes bancaires et des placements hautement liquides portant intérêt à des taux variables. Selon les soldes en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 31 décembre 2022, une variation de 0,5 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution d'environ 400 000 \$, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global, sur un horizon de 12 mois.

12 GESTION DU CAPITAL

Exposition au risque lié aux instruments financiers (suite)

C) Risque de marché (suite)

ii) Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien et la monnaie fonctionnelle de sa filiale importante est le réal brésilien. Au 31 décembre 2022, une partie des transactions de la Société était libellée en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. Les fonds provenant de l'entente d'achat de la production d'or, de l'emprunt à terme garanti de premier rang et du financement pour l'équipement, qui sont actuellement les principales sources de liquidités de la Société, seront prélevés en dollars américains. Par conséquent, la Société est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change des devises. La majorité des coûts du projet sont engagés en dollars américains et en réals brésiliens. Les fonds qui seront reçus en dollars américains dans le cadre du montage financier atténuent en partie le risque de change lié aux coûts engagés en dollars américains. Par conséquent, la Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour gérer son exposition au risque de change. La Société tente de gérer ce risque en maintenant ses liquidités en dollars américains. Compte tenu de l'exposition actuelle, qui découle principalement des soldes de liquidités en dollars américains, une augmentation (diminution) de 1 % du taux de change du dollar américain donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 1,9 M\$ de la perte nette.

Le capital inclut les composantes des capitaux propres et les changements sont présentés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. L'objectif de la Société en gestion du capital est de préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et de donner des rendements raisonnables aux actionnaires. La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture, des taux de change et des caractéristiques de risque de ses actifs. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour améliorer son fonds de roulement. La Société n'est soumise à aucune exigence externe en matière de capital. Afin que la Société puisse respecter ses obligations et engager ses dépenses discrétionnaires prévues liées à la poursuite de la mise en valeur du projet, elle peut choisir de financer ces dépenses en obtenant, en sus de ceux existants, le cas échéant, un financement par actions supplémentaire, un financement par emprunt (limité aux contrats de location-acquisition jusqu'à la production commerciale) ou d'autres moyens. Enfin, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour au besoin en fonction de divers facteurs, notamment le déploiement réussi des capitaux et les conditions générales de l'industrie. Les budgets annuels et mis à jour sont approuvés par le conseil d'administration.

13 INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a actuellement qu'un seul secteur opérationnel, soit la prospection et la mise en valeur de biens miniers. La quasi-totalité des immobilisations corporelles et des biens miniers sont situés au Brésil.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US)

14 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi et des impôts déclarés se présente comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2022	14 mois clos le 31 décembre 2021
	\$	\$
Perte avant impôts	1 897 416	3 289 000
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Avantage fiscal calculé au taux d'imposition prévu par la loi	502 815	872 000
Incidence des écarts de taux d'imposition étrangers	(4 111)	2 000
Éléments non déductibles aux fins de l'impôt sur le résultat	(186 471)	(239 000)
Incidence sur les taux d'imposition des écarts temporaires	-	(4 000)
Ajustements relatifs à l'impôt exigible et différé de l'exercice précédent	2 482	(5 000)
Avantage non constaté des actifs d'impôt différé	(311 203)	(626 000)
Autres	(3 512)	-
Recouvrement d'impôt différé	-	-

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021 sont présentées ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre 2022	14 mois clos le 31 décembre 2021
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	25 214 726	22 760 328
Valeur comptable des participations dans des biens miniers en excédent des dépenses de prospection inutilisées aux fins fiscales canadiennes	230 902	-
Immobilisations	30 916	-
Frais d'émission d'actions	5 574 128	4 287 741
	31 050 672	27 048 069
Valeur comptable des participations dans des biens miniers en excédent des dépenses de prospection inutilisées aux fins fiscales canadiennes	-	(78 175)
Immobilisations	-	(9 760)
Frais de financement différés	(69 090)	-
Obligation de mise hors service d'immobilisations	(6 793)	-
	(75 883)	(87 935)
Avantage non constaté des actifs d'impôt différé	(30 974 789)	(26 960 134)
Actifs d'impôt différé, montant net	-	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021

(en dollars US)

14 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

La Société a des pertes autres qu'en capital respectives de 6 151 231 \$ et de 6 280 247 \$ au fédéral et au provincial, au Canada, et des pertes autres qu'en capital respectives de 19 545 221 \$ et de 19 561 656 \$ au titre de l'impôt sur le résultat au Brésil et de la contribution sociale au Brésil, qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire le bénéfice des exercices futurs aux fins de l'impôt sur le résultat. Ces pertes expirent comme suit :

	Fédéral	Provincial	Impôt sur le résultat	Contribution sociale
	\$	\$	\$	\$
Entre 2036 et 2042 – Canada	6 151 231	6 280 247	-	-
Indéterminé – Brésil	-	-	19 545 221	19 561 656
	6 151 231	6 280 247	19 545 221	19 561 656

15 PERTE PAR ACTION

À cause de la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont réputées avoir un effet antidilutif et, par conséquent, la perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les 14 mois clos le 31 décembre 2021.

16 ENGAGEMENTS

Les dépenses d'investissement engagées au 31 décembre 2022 s'élèvent à 144 M\$, dont une tranche de 115 M\$ devrait être payée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et une tranche de 29 M\$, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

17 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 30 janvier 2023, la Société a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation conditionnelle de la TSX de croissance pour l'adoption d'un nouveau régime incitatif général fondé sur des capitaux propres (le « **nouveau régime** »), qui remplacera le régime d'options d'achat d'actions de 2019 actuel (le « **régime de 2019** ») à compter de cette date. Aux termes du nouveau régime, la Société aura le droit d'octroyer des unités d'actions différées, des options d'achat d'actions, des unités d'actions liées au rendement, des unités d'actions incessibles et des droits à la plus-value d'actions aux employés, aux dirigeants, aux administrateurs ou aux consultants de la Société ou de l'une de ses filiales, le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime, conjointement avec le nombre d'actions pouvant être émises aux termes du régime de 2019 ne devant pas dépasser 7,5 % du nombre total d'actions en circulation à l'occasion.

Conformément au régime de 2019 de la Société, le conseil d'administration a octroyé aux dirigeants et aux employés de la Société, le 30 janvier 2023, un total de 3 151 199 options d'achat d'actions (les « **options** »), chacune d'entre elles conférant à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire pendant une période subséquente de cinq (5) ans et pour un prix d'exercice de 0,80 \$ CA par action.

17 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (suite)

Conformément au nouveau régime, le conseil d'administration a octroyé, à la même date, sous réserve de l'approbation des actionnaires :

- o aux administrateurs de la Société, un total de 900 000 unités d'actions différées de la Société (les « **UAD** »), chaque UAD conférant à son porteur le droit de recevoir, sans paiement de contrepartie, une action ordinaire ou, au gré de la Société, un paiement en espèces correspondant à la juste valeur marchande de cette action ordinaire (avec l'option supplémentaire de recevoir une combinaison d'espèces et d'actions ordinaires);
- o aux dirigeants de la Société, un total de 752 188 unités d'actions incessibles de la Société (« **UAI** »), chaque UAI conférant à son porteur le droit de recevoir, sans paiement de contrepartie, une action ordinaire ou, au gré de la Société, un paiement en espèces correspondant à la juste valeur marchande de cette action ordinaire (avec l'option supplémentaire de recevoir une combinaison d'espèces et d'actions ordinaires).

Le 22 mars 2023, aux termes de l'entente conclue avec CAT, la Société a prélevé 16,6 M\$ sur le financement pour l'équipement de 40 M\$, prélèvement qui est lié à l'achat d'équipement mobile pour le projet.

Le 31 mars 2023, aux termes de l'entente d'achat de la production d'or conclue avec FNV, VSC (filiale à 100 % de la Société) a prélevé 91 M\$ sur le dépôt total de 250 M\$.